

Communiqué de presse
Le 6 novembre 2025

Les Trophées Emploi Public et Handicap du FIPHFP récompensent Cinq employeurs publics mahorais

Dans le cadre du Tour de France célébrant les 20 ans du FIPHFP, l'étape mahoraise s'est tenue jeudi 6 novembre au Conseil Départemental de Mayotte, réunissant l'ensemble des acteurs de l'emploi public du territoire, engagés dans la dynamique de l'inclusion. Un moment fort marqué par la remise des Trophées Emploi public et Handicap, en présence de Marine Neuville, directrice du FIPHFP, de Madi VELOU, Vice-Président du Conseil Départemental, et de partenaires territoriaux et institutionnels mobilisés.



Des employeurs exemplaires pour une Fonction publique inclusive

Créés en 2024, à l'occasion de l'anniversaire de la loi du 11 février 2005 et des deux décennies d'action du FIPHFP, les Trophées Emploi public et Handicap valorisent les initiatives exemplaires menées par les employeurs publics dans quatre domaines clés : le recrutement, le maintien dans l'emploi, la communication et l'accessibilité.

À Mayotte, les candidatures soumises reflètent la vitalité et la diversité des engagements sur ce territoire ultramarin confronté à des défis spécifiques : un département jeune et en pleine mutation, un déficit de structures et d'acteurs spécialisés dans le champ du Handicap (absence de Cap Emploi, peu d'associations, manque de médecine du travail). Le jury a distingué **cinq lauréats**, porteurs de projets innovants, concrets et reproductibles.

Un jury d'experts mobilisé pour sélectionner les meilleures initiatives

Après une première sélection sur dossier, un jury d'experts a analysé et évalué la dizaine de projets présentés par les candidats. Le jury des Trophées Emploi public et Handicap à Mayotte était composé de :

- Sophie PALMA d'AMORE, Coordinatrice mission handicap à Mayotte
- Laure BEN MOUSSI, la Directrice Territoriale Handicap de Mayotte

Un élan territorial salué et célébré

À travers ces distinctions, le FIPHFP met en lumière l'engagement concret des employeurs publics bretons pour une Fonction publique accessible à toutes et à tous. Des initiatives locales, souvent pionnières, qui illustrent une mobilisation forte à l'échelle des territoires.

« Ces trophées traduisent la force de l'engagement des employeurs publics pour une société plus inclusive. Ils donnent à voir des solutions concrètes, utiles et reproductibles, portées avec conviction par les agents eux-mêmes », a déclaré Laure Ben Moussi, directrice territoriale handicap du FIPHFP pour Mayotte et La Réunion.

Les lauréats régionaux auront la possibilité de concourir à la finale nationale des « **Trophées des Trophées** », prévue à Paris en juillet 2026.

Les lauréats des Trophées FIPHFP à Mayotte

Catégorie Recrutement / Apprentissage, insertion en milieu ordinaire

La commune de Mamoudzou pour sa politique volontariste en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap.

Depuis 2022, suite à l'OETH, la mairie a structuré sa mission Handicap avec une Référente dédiée. Dix postes en apprentissage pour personnes en situation de handicap ont été créés, permettant d'accueillir quatre alternants entre 2022 et 2025. Malgré le déficit de structures d'accompagnement sur le territoire, l'action de la mairie a été particulièrement remarquable dans la mise en place d'actions de sourcing auprès de structures spécialisées et les liens étroits qu'elle a entretenus avec les centres de formation.

Catégorie Maintien dans l'emploi

L'Agence régionale de santé de Mayotte pour l'accompagnement d'un chef de service en situation de handicap visuel recruté en 2024.

Le processus de recrutement s'est fondé exclusivement sur les compétences et l'expérience de cet agent. L'ARS Mayotte a aménagé intégralement son poste pour garantir son autonomie et son inclusion. Des solutions comme le télétravail ont été mises en place par le directeur de l'offre de soins avec la Référente handicap, en collaboration avec des ergonomes spécialisés et fournisseurs d'équipements adaptés.

Catégorie Reclassement

Le Centre hospitalier de Mayotte pour sa politique inclusive innovante.

Depuis 2022, le CHM a maintenu dans l'emploi et reclassé des agents BOE ou inaptes en tant qu'interprètes auprès des patients, professionnalisant ainsi une fonction essentielle au service de la qualité des soins avec un effet direct sur la relation soignant-soigné et la fluidité des parcours. Une formation certifiante de 280 heures a été dispensée à 26 agents, avec création d'une fiche métier spécifique. En 2024, 11 agents inaptes aux soins ont été reclassés tout en conservant leur grade. Le CHM compte actuellement 64 agents reclassés en activité.

Catégorie Sensibilisation

La mairie de M'Tsamboro pour son engagement volontariste dès 2022 dans une politique handicap portée par le maire et l'ensemble de l'équipe de direction.

La mairie a déployé un plan de communication complet avec création d'outils variés et recrutement d'un référent Handicap dédié. Le taux d'emploi direct est passé de 0 à 5,3% de BOETH, conformément à la

législation. Des actions de sensibilisation ont été menées, complétées par des actions MDPH diminuant les préjugés et encourageant les déclarations.

Coup de cœur du jury

Le Centre de gestion 976 a reçu le coup de cœur du jury pour le partenariat développé depuis 2022 avec le FIPHFP à travers une convention triennale.

Cette collaboration a apporté une réponse concrète aux nombreux défis auxquels est confronté le Département de Mayotte. Depuis 2022, plusieurs collectivités ont atteint ou dépassé le taux réglementaire d'emploi. Les efforts de sensibilisation ont touché de nombreux agents territoriaux et un solide réseau d'entraide de référents Handicap s'est constitué. La nouvelle convention renforcera la médiation culturelle, l'appui médico-social territorial et la formation conjointe des préventeurs et RH.

Retrouvez prochainement les vidéos des lauréats sur la [chaîne Youtube](#) du FIPHFP.

À propos du FIPHFP - Le FIPHFP, au service des employeurs publics

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi, de formation et d'accompagnement des parcours professionnels des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux, universités...). Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre de partenariats nationaux, notamment dans le champ de l'accessibilité numérique. Depuis sa création, le taux d'emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 5,93 % en 2024, sur le plan national.

Le FIPHFP est un établissement public national dont la gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

www.fiphfp.fr/ @fiphfp

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

A propos de la loi de 2005

L'année 2025 s'ouvre donc avec 2 événements centraux pour le secteur du handicap :

- *La commémoration de la loi du 11 février 2005, fondatrice pour la structuration de la politique handicap nationale, feuille de route de l'accessibilité généralisée.*
- *Cette loi est également à l'origine de la création du FIPHFP (Loi n°2005-102 du 11 février 2005 - Décret no 2006-501 du 3 mai 2006).*

20 ans plus tard, grâce à des nombreux programmes et outils déployés, le taux d'emploi direct des PSH dans la Fonction publique a progressé de 3,74 % en 2005 à 5,93 % en 2024.

Contacts presse

Véronique Bonnet - v.bonnet@agence-cid.fr - 06 08 62 33 59

Chloé Méhat - c.lemahieu@agence-cid.fr - 06 89 57 84 63